

Regard dans les registres des délibérations du conseil municipal de Lamballe depuis 1848

En consacrant une trentaine d'après-midi de mes vacances bretonnes de 1984 à parcourir les Registres des délibérations du Conseil Municipal de Lamballe, depuis 1848, je ne pensais pas publier mes recherches.

J'étais simplement curieux de retrouver la trace de mes ancêtres maternels (Ruellan, Veillet-Lavallée et alliés) et aussi, bien sûr, celle plus récente de mon père, dans la vie de la Cité. Mais, chemin faisant, j'ai naturellement relevé la succession des élections, les municipalités et leurs principales réalisations. C'est pourquoi, répondant à l'invitation de mon ami G. Penvern, l'actif Président des Amis du Vieux Lamballe, j'ai accepté de confier à la Revue les notes que j'ai prises ; orientées dans le sens que je viens de dire, elles sont forcément incomplètes, j'en demande pardon à mes lecteurs.

1848

Sur le plan municipal, comme sur le plan national, la révolution de 1848 marque une rupture avec la situation antérieure. La grande revendication du suffrage universel est enfin satisfaite (cependant le vote et l'éligibilité des femmes ne seront acquis qu'en 1944). Les Lamballais sont donc appelés aux urnes par le « Citoyen Préfet » pour élire 23 conseillers municipaux les 30, 31 juillet et 1^{er} août 1848. « Appelés » est bien le mot puisque les électeurs, répondant à « l'appel nominal », donnent leur bulletin fermé au Président du bureau qui l'introduit lui-même dans l'urne après s'être assuré que ce bulletin n'en cache pas un autre. Nos compatriotes connaissent déjà le mécanisme, ils ont voté, le 23 avril précédent, pour élire les 16 Représentants des Côtes du Nord à l'Assemblée Nationale Constituante — 21 conseillers sont élus au premier tour à la majorité absolue, (il y avait 138 candidats de plus de 25 ans). Pour 856 votants, le « Citoyen » de Nantois obtient 598 voix, A. de Closma-deux (594), de Lourmel aîné (591), Haugoumar des Portes (585) puis Mellet, Bedel, Cantin, etc... (Jacques Ruellan, boucher, frère de mon arrière-grand-père, est élu le 11^e (516), mes deux arrière-grands-pères J. Pierre Veillet-Lavallée et Vincent Ruellan sont nettement battus).

Le maire en place, Charles Thoreux, nommé par Louis Philippe, n'est que 21^e et dernier du premier tour. C'est pour lui un désaveu et, le 6 août, il donne sa démission : « *Citoyen Préfet, les élections pour la formation du Conseil Municipal de la commune de Lamballe ont donné un tel résultat que je ne puis continuer d'en faire partie* » — « *Salut et Fraternité* ».

Le vocabulaire révolutionnaire de 1792 est remis à l'honneur, autre symbole de rupture.

Le 8 août, le citoyen *Achille Urvoy de Closmadeuc* est élu maire de Lamballe par 20 voix sur 21 votants. Fr. Grouhel est le 1^{er} adjoint, Charles Le Petit 2^{ème}. Sans ambiguïté, le maire déclare « appeler les citoyens à la concorde et à l'union, notre devoir, comme nos convictions, nous imposeront l'obligation de faire aimer et respecter le gouvernement de la République tel qu'il est personnifié dans la majorité de l'Assemblée Nationale... Nous aurons l'œil ouvert sur les fauteurs de désordres et leurs complots. Nous ne faillirons point à ces obligations. Vive la République ! » Le Conseil Municipal dans son entier adopte le programme tracé par le maire. (Il n'est pas inutile de rappeler l'état d'esprit de la France rurale, en particulier, très traumatisée par les journées de guerre civile fomentées en juin, à Paris, par les ouvriers mécontents des ateliers nationaux).

14 août — Annonce du classement de Notre-Dame comme monument historique. Ainsi que l'a très bien souligné le Chanoine Dutemple dans sa remarquable Histoire de Lamballe, les changements de régimes politiques ont été accueillis sans heurts par nos compatriotes. On va s'accommoder du Second Empire, à partir de 1852, comme on a adhéré à la République en 1848.

Second Empire — Napoléon III veut s'assurer de la fidélité des édiles. Les maires sont de nouveaux nommés par le pouvoir central, les conseillers sont élus mais doivent prêter serment « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur ». Déjà, le 10 mai 1852, le préfet ayant constaté que M. Turboust a refusé le serment, il est déclaré démissionnaire.

On vote le 21 juillet 1855 ; sur 1064 inscrits, il y a 790 suffrages exprimés et 22 élus au 1^{er} tour. Victor Veillet-Lavallée (cousin germain de ma grand-mère, futur maire) l'emporte avec 771 voix.

En 1856 le Conseil accorde 2 150 F. de subventions pour les « Ateliers de Charité ».

Le maire Achille de Closmadeuc, à la tête de la Ville depuis 1848, préside sa dernière séance, le 13 mai 1856. Le 8 août suivant, le 1^{er} adjoint Grouhel a la « vive douleur » d'annoncer son décès au Conseil qui vote un crédit de 600 F. pour lui élever un tombeau avec concession gratuite à perpétuité, avec l'inscription « A la mémoire de M. Achille de Closmadeuc, son maire, la Ville de Lamballe reconnaissante ».

Le 16 septembre, M. Jules Urvoy de Closmadeuc est installé « nommé maire de cette commune en remplacement de M. Urvoy de Closmadeuc, son père, décédé ». Le décret impérial a été pris à Biarritz le 1^{er} septembre par Napoléon III sur la proposition du Ministre secrétaire

d'État au département de l'Intérieur (il s'agit du Vannetais Billault, ancien député de Loire Inférieure).

« M. Urvoy de Closmadeuc, debout, la main droite levée, a prêté serment ». Et la vie de Lamballe continue dans ses petits détails quotidiens comme *l'enlèvement des boues* qui, jusqu'en 1856, a lieu deux fois par semaine. On décide l'amélioration du service en l'étalant sur trois jours (lundi, mercredi, vendredi).

Mais un problème d'une toute autre importance va occuper quelque temps le Conseil. Il s'agit du *tracé de la ligne de chemin de fer de Rennes à Brest*. Le passage par Lamballe n'est pas acquis en haut lieu, on envisage la traversée de la Bretagne centrale. Saint-Brieuc insiste de son côté pour n'être pas laissé à l'écart et obtient l'accord du Ministre des Travaux Publics pour que des études soient poursuivies. « Il en résulte, dit le compte rendu de la séance du 23 décembre 1856, que le tracé définitif est remis en question et que, par conséquent, la ville et le canton de Lamballe peuvent encore conserver l'espoir de n'être pas privés des avantages d'un chemin de fer. On ne peut laisser de côté le littoral nord, le plus riche. Lamballe, ville d'agriculture, possède le marché de grains le plus considérable de la Bretagne peut-être, entouré des cantons de Plancoët, Matignon, Pléneuf, Jugon, Moncontour et Collinée, qui tous viennent y apporter leurs produits. Nos rapports sont aussi de tous les jours avec les petits ports de la baie de Saint-Brieuc. Il faut un chemin de fer parallèle à la route nationale 12 ». Le dossier semble solide.

2 février 1857 — Le Conseil Municipal vote la création d'une foire qui se tiendrait le jeudi qui précède le 25 avril.

27 mai — Lettre du Préfet au sujet du tracé du chemin de fer : « Les craintes qu'il exprime produisent sur le Conseil la plus vive impression ». Le Conseil prend une délibération et « vote une somme de 30 000 F. qui sera mise par annuité de 5 000 F. à la disposition du gouvernement à condition que le chemin de fer de Rennes à Brest suive les abords de la route impériale n° 12 par Lamballe, Saint-Brieuc, Guingamp, Belle-Ile et Morlaix ».

20 février 1858 — Les édiles lamballais « après le crime odieux qui a mis en péril la vie de l'Empereur » lui envoient l'adresse suivante « Sire, le cœur de tous les honnêtes gens proteste contre la tentative criminelle du 14 janvier (attentat d'Orsini)... Horreur... respectueuses félicitations à votre Majesté et à l'Impératrice dont, pour le repos de la France, la Providence a heureusement protégé les jours ».

3 août 1858 — Le maire demande de voter une allocation pour la construction d'un arc de triomphe à l'entrée de la ville, à l'occasion du passage prochain de l'Empereur... « 600 F. suffira, plus 260 F. pour l'équipement de la compagnie de pompiers qui se propose de se rendre à Saint-Brieuc pour l'arrivée de l'Empereur ».

Élections du 6 septembre 1860 — Elles placent en tête le maire Jules de Closmadeuc qui obtient 658 suffrages sur 664 votants (99 %), il ne devance que d'une voix Victor Veillet-Lavallée qui sera, par la suite, le premier élu de Lamballe jusqu'à sa mort en 1884, occupant le fauteuil de

maire en 1874-75 et de 1878 à 1884. Avec lui, le parti républicain prendra définitivement les affaires en main.

Une constatation intéressante: le chiffre des inscrits sur les listes électorales montre une grande stabilité, en rapport avec la démographie; 1 026 en 1849, 1 002 en 1860; 1 060 en 1870, 1 018 en 1874, 1 053 en 1881. La progression est sensible à partir de 1884: 1 777, 1 220 en 1904. L'effet meurtrier de la guerre ramène le chiffre à 1 177 en 1919 avec une remontée à 1 240 en 1935, dernière élection municipale avant 1939. Le vote des femmes portera les inscrits à 3 337 en 1945.

6 août 1870 — Les 23 élus du premier tour (V. Veillet-Lavallée (734) devance de Closmadeuc (715)) vont prêter pour la dernière fois le serment à la Constitution et à l'Empereur. Depuis le 19 juillet, la France est en guerre avec la Prusse, le 7 août, Paris est en état de siège, le 2 septembre, Sedan et le 4, l'Empire s'écroule, la République est proclamée.

3^{ème} République — Le gouvernement provisoire remplace le Conseil Municipal ayant à sa tête M. Droguet, maire provisoire (28 septembre 1870).

Fin novembre 1870, les Gardes Nationales de Lamballe, après une cérémonie à St-Jean, gagnent le Camp de Conlie, de sinistre mémoire.

30 avril 1871 — Élections. Victor Veillet-Lavallée (625) précède Auguste Grovalet (587). Un seul tour suffit. Le 6 mai, le nouveau Conseil élit cette fois son maire *M. Dubois de Saint-Gonant* par 17 voix sur 22, il est noté « de tendance légitimiste, très considéré », le Dr Bedel « libéral modéré » est 1^{er} adjoint, Charles Haugoumar des Portes « légitimiste » est 2^{ème} adjoint. Ce dernier va devenir maire à son tour du 16 février 1874 au 12 décembre, après un court interim du Dr Bedel « faisant fonction » de novembre 1873 au 16.02.74.

Les élections du 22 novembre 1874 mettent 2 listes en présence — Victor Veillet-Lavallée, l'homme en vogue, conduit une liste de républicains sur laquelle j'ai eu la grande surprise de trouver le nom de mon grand-père maternel, Adelbert Ruellan, tanneur, route neuve (R. de Saint-Brieuc) qui sera élu pour la première fois — (autre candidat, le grand-père de ma femme, Ange Robillard, négociant, rue Bario, aura moins de chance). Ch. Haugoumar des Portes, maire sortant, Conseiller Général, est tête de liste conservatrice; à côté de MM. Douillet, de la Gatinais, Pierre Boinet, etc... il n'a pas hésité à donner la 4^e place à son adversaire V. Veillet-Lavallée qui va distancer tous les autres candidats, obtenant 655 voix sur 796, A. Grovalet (481), Haugoumar des Portes (465)... A. Ruellan (403 est 20^e). Un commentaire politique contemporain dit: « La majorité du Conseil Municipal est hostile au gouvernement de la République et au maire », il comprend « 11 républicains, 2 constitutionnels 9 légitimistes » (il faut se rappeler qu'à cette époque, le gouvernement est présidé par le Général de Cissey, député d'Ille et Vilaine, qui ne votera pas l'amendement Wallon, quelques mois plus tard, et dont les convictions républicaines n'étaient pas évidentes. Logiquement, le 5 décembre 1874, Victor Veillet-Lavallée est nommé par le Préfet administrateur provisoire, il prend ses fonctions le 12. Le 30 octobre 1875, le maréchal de Mac Mahon, président de la République, nomme M. Pol

Bernard de La Gatinais, maire de Lamballe (1^{er} adjoint : A. Grovalet — 2^e J.-Louis Martin).

Les élections du **6 janvier 1878** sont un grave échec pour le maire Bernard de la Gatinais qui n'obtient que 491 voix sur 827 votants ; son adversaire républicain, Veillet-Lavallée, avec 750 suffrages (90 %), s'impose incontestablement comme premier magistrat. Il est élu maire le 15 février. B. de la Gatinais, déçu, mène la vie dure à la nouvelle équipe en place. La séance du 15 mai est l'occasion pour lui de violentes attaques contre le parti libéral et son chef.

Le **9 janvier 1881** — Nouveau scrutin. 23 élus au 1^{er} tour. Cette fois, le Conseil Municipal est unanimement républicain. Victor Veillet-Lavallée (653 voix) a entraîné tous ses amis... Hubert Tanqueray... A. Ruellan (608)... parmi les nouveaux : Jean Converset (père), maître d'hôtel et Ange Robillard (559).

V. Veillet-Lavallée est réélu maire. Son élection est soumise par le Préfet à la nomination du Président de la République le 4 février, avec les commentaires suivants : « maire sortant, riche négociant à Lamballe et fort dévoué » et en outre « marchand tanneur — 15000 F. de revenus — 450 F. d'impôts ».

Les annales municipales du *11 mars 1882* font état de la démission du maire pour désaccord avec le Conseil, démission reprise.

Le **9 avril 1884**, Victor Veillet-Lavallée meurt, à 72 ans, à la veille des élections du 4 mai. Celles-ci révèlent la personnalité d'un vétérinaire, **Hugues Charion** (752 voix), un autre Veillet-Lavallée (Jean-Pierre), cousin de Victor et frère de ma grand-mère — tanneur-corroyeur au Bas du Rouet) est élu (711) pour quelques mois, il décédera en novembre. Le 18 mai, c'est **Florentin Bataille** qui est élu maire (19 voix sur 22) « très dévoué, excellent choix », 1^{er} adjoint Louis Deschamps, 2^e Hugues Charion.

Malade, Bataille fait accepter sa démission par le Préfet le 2 octobre 1884.

Des élections partielles ont lieu le 28 décembre qui font entrer au Conseil M. Baratoux et le pharmacien Jaquolot.

Le **11 janvier 1885**, **Hugues Charion**, « républicain » est élu maire (19 sur 21). Ses adjoints également « républicains » sont le notaire Louis Deschamps et J. Marie Auffray, négociant.

Les élections du **13 mai 1888** placent Hugues Charion, maire, en tête. Ange Robillard est battu au ballottage favorable au D^r Jules Codet. Le 20, H. Charion est réélu maire avec les mêmes adjoints.

46 candidats le **1^{er} mai 1892** — 18 élus au premier tour parmi lesquels Haugoumar des Portes (576 sur 983) derrière Charion (602) ; mais aussi, Pierre Le Corre, D^r Codet, Math. Ruellan, J.-Marie Auffray, D^r Bedel, A. Grovalet, etc... Converset et Tanqueray passent au 2^{ème} tour.

Le 15 mai, par 17 voix sur 21, Charion retrouve son fauteuil, 1^{er} adjoint : J.-Marie Auffray, 2^{ème} : Pierre A. Le Corre. Cette « manda-

ture» va connaître des rebondissements. Les absences du maire depuis février 1893 inquiètent.

Le 15 novembre 1894, P. A. Le Corre demande des élections complémentaires pour remplacer M. Hugues Charion, maire de Lamballe, interné à Paris et M. Baconnière de Salverte qui n'a répondu à aucune convocation depuis février 1893 et s'est retiré en Côte d'Or. Ils sont considérés comme démissionnaires. Le 27 novembre, Charion est mis en demeure de démissionner par le Préfet mais il reste Conseiller municipal.

Le 7 décembre 1894, Le Corre démissionne lui-même pour divergence de vues au sujet des prochaines élections et de la liste républicaine.

Le 1^{er} adjoint, J.-Marie Auffray regrette cette décision «M. Le Corre est absolument nécessaire, je dirai même indispensable comme adjoint et Conseiller municipal pour la bonne administration et gestion des intérêts de notre ville»; il prie le Préfet de refuser cette démission.

Le 8 décembre, un certificat médical du D^r Pottier confirme l'état de santé déplorable de Charion, entré en clinique 10 rue de Picpus à Paris — Signes de méningo-encéphalite diffuse (paralysie générale), embarras de parole, grande excitation, idées de grandeur, tendance à la violence, etc...

1895 — Le 20 janvier — Élections partielles pour 6 sièges. Il y a 944 votants. Sont élus, dans l'ordre, Éléonore Boinet aîné (582) (grand-père de Mme Jean Arcelin), Ange Robillard (553), Ch. des Barres, A. Belliard, J. Bellœil, Ludovic Hervé.

Outre ces nouveaux élus, le Conseil se compose alors de MM. Haugoumar des Portes, de Launay, Grovalet, Auffray, D^r Martin, Baratoux, Leresstif des Tertres, Isidore Hervé, D^r Bedel, D^r Codet, Le Corre, Urvoy de Closmadeuc, Andrieux, Converset, Tanquerey, Romac (Charion, absent).

Le 27 janvier, l'ensemble du Conseil élit J.-Marie Auffray comme maire (16 sur 22), le D^r Martin, 1^{er} adjoint, Louis Converset, 2^{ème}. tous deux futurs maires.

21 février — A. Robillard demande 3 réverbères, (rue St-Jacques, rue Druette, rue St-Lazare).

1896 — 8 février — A. Robillard suggère d'envoyer «une adresse à M. le Président de la République (Félix Faure) pour le prier de vouloir s'arrêter à Lamballe lors du voyage projeté en Bretagne (en août).

3 mai— Élections. Les 23 Conseillers sont élus au 1^{er} tour, dans l'ordre: Louis Converset (754 sur 924 votants et 887 exprimés), Grovalet (745), E. Boinet (708), Baratoux, Auffray, A. Robillard (632)... P. Cornille, etc..

Le 17, Louis Converset est élu maire (17 sur 21). 1^{er} adjoint: P. Le Corre, 2^{ème}: M. le Baratoux. Les appréciations suivantes figurent aux Archives départementales sur ces trois «républicains».

L. Converset «très intelligent, très actif, rendra les plus grands services à l'administration préfectorale».

P. Le Corre (escompteur) « un peu discuté à raison de sa profession de banquier, mais très influent et très actif ».

Mie Baratoux « jeune, intelligent, prendra de l'influence dans la municipalité ».

19 novembre — l'emplacement de la grande bascule est en discussion. Par 13 voix sur 20, la rue Mouexigné est choisie malgré l'avis d'Ange Robillard qui pense que le mieux serait « le champ de foire en supprimant la promenade et il demande même avec insistance que cette promenade soit supprimée ». A la suite d'incidents au cours de cette séance, Converset donne sa démission qu'il confirme le 1^{er} décembre (lettre de Le Corre au Préfet). (Il n'a plus l'ascendant moral pour diriger, dit-il). Mais le « Journal de Lamballe » du 13, annonce que M. Converset a repris ses fonctions; le Préfet avait refusé la démission et le Conseil avait voté un ordre du jour de confiance proposé par A. Grovalet le 8.

1900 — le 6 mai. Un seul tour suffit encore pour élire les **23 conseillers**. Cette fois, c'est A. Grovalet qui sort en tête (779 sur 906 exprimés) suivi de L. Converset maire (772), Corneille, Baratoux, Boinet (734). A. Robillard (607), etc...

1901 — 7 juillet. Le Conseil élit 9 délégués sénatoriaux. Vote politique. Converset, Le Corre, Boinet, Robillard, etc...

12 septembre — Des immeubles appartenant à Hervé Desmaisons étant à vendre, A. Robillard fait une proposition hardie : « ouvrir dans un temps plus ou moins rapproché, une large voie d'accès de la place du Martray au champ de foire, la rue Villedeneu étant trop étroite et d'un débouché insuffisant les jours de foire. Cette nouvelle voie qui dégagerait l'entrée de la rue Basse toujours encombrée serait pour ainsi dire le prolongement de la rue de Bario et aurait en outre le grand avantage d'être un embellissement pour la ville. » Le Conseil, après en avoir délibéré, prend la proposition de M. Robillard en considération et la renvoie pour étude à la commission des travaux. (Le 17 octobre, rapport de M. Corvaisier qui conclut au rejet, les seules maisons à acquérir ne permettraient pas l'axe de la rue, il faudrait en acheter d'autres et prévoir 150000 F. de dépenses).

Sur le plan national, la loi sur les associations du 1^{er} juillet 1901 met en demeure les congrégations enseignantes de solliciter des autorisations. Le 5 décembre 1901, les Frères de l'Instruction Chrétienne et les sœurs de St-Thomas de Villeneuve demandent au Conseil cette autorisation qui leur est accordée à l'unanimité.

1902 — Une pétition arrive à la Mairie contre le projet de construction d'un abattoir qui augmenterait le prix de la viande alors que « le salaire des ouvriers lamballais est de 2 F. par jour ».

En ce début du 20^{ème} siècle, les budgets municipaux sont d'une grande stabilité. Le total des dépenses pour 1903 s'élève à 44 491 F. — En 1909, il sera de 47 661 F. (augmentation de 7,1% en 5 ans).

13 novembre — Vote d'un crédit de 1500 F. pour la réfection du dôme du clocher de Saint-Jean.

1903 — 25 juillet — A la demande du Préfet, il est question de la laïcisation de l'école maternelle. Le Conseil n'y voit que des inconvénients et repousse sa décision à l'année suivante.

12 novembre — Agrandissement du cimetière grâce à un terrain de 10 ares 12 cent. donné par le Marquis de la Moussaye en 1892.

1904 — Élections des 1^{er} et 8 mai — Mon grand-père maternel. A. Ruellan est le 1^{er} élu avec 857 voix sur 973 votants (88 %). Il est suivi de A. Grovalet (846), Louis Converset, maire, (830), etc... Un autre membre de ma famille, Francis Veillet-Lavallée (neveu de Victor) habitant rue du Val, entame une carrière municipale qui ne s'achèvera qu'à sa mort en 1923. Autres nouveaux élus: le D^r Théophile Coupu, A. Vulpian.

Le 15 mai — Converset est reconduit dans ses fonctions de maire, à l'unanimité. A. Grovalet et Mie Baratoux sont élus adjoints.

9 juin — On demande l'organisation d'un cortège pour le retour des courses.

11 août — Le Conseil aborde de grands projets. A. Grovalet pose le problème d'une ligne de **chemin de fer départemental Lamballe/Val-André** directe se raccordant à la ligne côtière. Il convient de faire une demande au Conseil Général « pour obtenir cette ligne dans le plus bref délai », elle aurait « le grand avantage de permettre aux baigneurs et touristes de se rapprocher plus facilement des plages aujourd'hui si fréquentées et si pleines d'avenir du Val-André et d'Erquy ».

On évoque aussi un projet **d'adduction d'eau** et l'on émet un vœu pour le prolongement de la ligne de chemin de fer Loudéac-Moncontour jusqu'à Lamballe.

1905 — 31 août — Le maire Converset expose que, malgré de nombreuses demandes, il n'a pu réussir à empêcher la **laïcisation de l'école maternelle**, ce qui est voté seulement à la majorité.

1906 — 17 mai — Première demande de subvention à la société sportive « de création récente » le **Foot-ball lamballais**, le Conseil Municipal l'examinera avec la plus grande bienveillance.

L'hygiène est aussi à l'ordre du jour, on parle des dangers de l'**alcoolisme**, de la **tuberculose** contre laquelle il faudrait obtenir un examen vétérinaire chez les bouchers et les charcutiers, de la désinfection au formol, du projet d'adduction d'eau potable qui permettrait la suppression des puits.

Les **problèmes de circulation** sont aussi évoqués « la circulation des vélocipèdes est interdite sur la promenade du champ de foire et sur les trottoirs de la ville, ils devront marcher dans les rues à allure modérée ».

— Lamballe compte **4555 habitants en 1906**

— Le projet d'adduction d'eau prend corps. On envisage le prélèvement dans la haute vallée du Gouessant.

1907 — 10 mai — Une demande de l'Association Bretonne pour tenir son congrès annuel en septembre à Lamballe reçoit un avis favorable sauf de Pierre Corneille qui lui trouve un caractère politique. Le

Conseil Municipal proteste contre le projet de suppression de la grille d'entrée principale du Haras, rue Saint-Martin.

8 août — Le Conseil adopte le principe de la création d'un *service de pompes funèbres*. Le sieur Allo en aurait la direction, les porteurs toucheraient 2,50 F par homme pour les familles aisées, 1 F pour les indigents.

Avis favorable pour le classement de l'Église Saint-Martin comme monument historique.

1908 — 13 février — Vote d'une subvention de 50 F au stade lamballais pour l'organisation de matchs de foot-ball.

3 et 10 mai — Pour la seconde fois, Adelbert Ruellan sort premier des élections municipales (690 voix sur 895) à égalité avec le maire Converset. A. Grovalet est 3^{ème} (654), Francis Veillet-Lavallée 4^{ème} (636), etc...

Le 18, L. Converset et ses deux adjoints sont réélus à la tête de la municipalité.

17 mai — P. Corneille demande la démission des Conseillers absents trois fois de suite sans excuse.

3 juillet — Nouvelle relance pour un abattoir.

13 août — Lecture d'une lettre du Préfet concernant la *fermeture de l'école des Ursulines à partir du 1^{er} septembre 1908*, conformément à la loi du 7 juillet 1904 pour la suppression de l'enseignement congréganiste (que 7 députés bretons seulement ont votée, 32 votant contre). Un long historique est fait depuis la fondation en 1636, la dissolution, le 27 septembre 1792, qui partage les bâtiments entre l'armée et la prison, le décret de 1804 qui *concède ces bâtiments à la Ville*. Le maire et le Conseil unanime revendiquent les droits de la Ville sur la propriété du Couvent des Ursulines pour installer l'école publique des filles.

1909 — 11 février — On envisage le champ du bocage, à droite de la route de Saint-Brieuc pour la construction de l'abattoir.

12 mars — A la suite d'incidents survenus lors de la séance du 10, au sujet du choix d'un architecte pour l'abattoir, le maire Louis Converset envoie sa démission au Préfet, il évoque une « minorité turbulente » et confirme, le 16, que sa décision est irrévocable. Entre temps, le 13, les deux adjoints, Grovalet et Baratoux, ont aussi démissionné. Le 19, le Préfet accepte les trois démissions.

4 avril — Une élection complémentaire est favorable aux deux candidats soutenus par une affiche du Conseil: Jules Noël, plombier, et Joseph Robillard, briquetier, (mon futur beau-père, fils d'Ange, Conseiller jusqu'en 1904).

9 avril — Sous la présidence du doyen d'âge, A. Ruellan et Joseph Robillard étant secrétaire, le **docteur Arthur Martin** succède, comme maire à Louis Converset, le 1^{er} adjoint est Mie Baratoux, le 2^{ème} Francis Veillet-Lavallée.

Les appréciations destinées au Préfet et relevées aux Archives départementales, ne manquent pas d'intérêt:

« M. Arthur Martin est très nettement républicain, travaillera activement au progrès des idées laïques et démocratiques de sa ville »,

« M. Baratoux était 2^{ème} adjoint, il devient 1^{er}, son attitude n'a pas changé, sa démission n'étant due qu'à des querelles personnelles et à son souci de se solidariser avec l'ancien maire ».

« M. Veillet-Lavallée, ancien mécanicien principal de la marine, est sincèrement dévoué au gouvernement de la République. L'intérêt qu'il porte à l'école laïque lui a valu d'être choisi comme délégué cantonal de l'Enseignement primaire. Il secondera utilement le nouveau maire.

29 avril — Projet de construction d'une **Caisse d'Épargne** sur le terrain des Augustins.

Le mobilier scolaire des Ursulines est à vendre: La majorité du Conseil refuse de l'acheter.

25 mai — Le propriétaire de la ferme du bocage propose 4 F et 5 F le m² de terrain pour l'**abattoir**. J. Robillard trouve le prix trop élevé pour la Ville. Le Conseil vote l'expropriation par 18 voix contre 3. (Le 1^{er} juillet, le Conseil donnera son accord pour 2,75 le m²).

4 juin — J. Robillard, qui se montre un Conseiller très actif, demande la création d'un 3^{ème} poste de facteur: 2 sont insuffisants, le courrier est distribué après 9 h, les facteurs travaillent 11 h par jour. Il est approuvé à l'unanimité.

16 octobre — A propos des dépenses à prévoir pour l'abattoir, le vétérinaire demande 1000 F, la commission propose 800 F. M. Robillard fait remarquer que 800 F donnent une moyenne de plus de 5 F. par visite; le vétérinaire est ainsi mieux traité que le médecin de l'hospice qui n'a qu'un traitement annuel de 500 F.

1910 — 10 février — Le maire expose que le lendemain de l'incendie de la tannerie de M. Ruellan, le capitaine des pompiers l'a prévenu que tous les seaux en toile étaient percés et hors de service, le maire l'a alors autorisé à acheter une centaine de seaux neufs. En fait, le capitaine en a acheté 200 pour un coût de 540 F. Vive discussion, un Conseiller (L. Cerf) démissionne sur le champ et J. Robillard, toujours lui, dit au Conseil: « qu'il a en mains les preuves qu'une adjudication devait fournir un fort rabais, attendu qu'on pouvait avoir des seaux à 1,90 F en fabrique ».

7 avril — Adjudication des travaux de l'abattoir pour un total de 97 110,75 F. Un emprunt de 100 000 F. au Crédit Foncier de France sur 30 ans avec (intérêts + capital) une annuité de 5 616 F. Les dépenses totales annuelles pour l'abattoir s'élèveront à 8 605,13 F.

24 juin — Le Conseil, suivant J. Robillard, encore, vote (16 contre 2) une motion défendant les intérêts de la Poterie et Saint Aaron au sujet du trajet du chemin de fer Lamballe-Val-André, qui devrait passer par le Poirier et non Planguenoual.

2 juillet — 3 conseillers seuls (Corneille, Vulpian, Pincemin) votent pour le maintien de la subvention pour les cours d'adultes peu suivis — tous les autres contre — J. Robillard fait observer que la **musique**

municipale coûte 550 F au budget de la Ville et qu'elle ne joue presque pas; mais, il demande qu'elle joue plus souvent ou qu'on supprime la subvention. Le maire reconnaît le bien fondé de la réclamation et promet d'engager les musiciens à se produire plus souvent et à donner un concert pendant l'été.

1911— 26 mai — Après avoir donné son accord pour l'attribution des biens provenant de l'ancienne fabrique de l'Église St-Martin à l'Hospice et au bureau de bienfaisance, J. Robillard propose, avec humour et bon sens, « qu'il soit établi des **urinoirs** en nombre suffisant partout où le besoin s'en fera sentir! ». Il ajoute une autre suggestion, le 22 juin, « l'établissement auprès de chaque urinoir, d'un dépotoir où ceux qui n'ont pas le moyen de faire des fosses d'aisance iraient déposer leurs ordures ». La réponse du D^r Martin, maire, ne pouvait qu'être négative: « ces installations seraient absolument contraires à la salubrité publique (émanations, coût, vidange au moins tous les 3 mois.) »

22 juillet — Plusieurs séances du Conseil vont avoir à débattre d'une nouvelle proposition de J. Robillard, décidément très actif. Il demande le **prélèvement d'une taxe de 5 F. par élève pensionnaire de l'E.P.S et de l'école communale des filles**, compensation des frais d'entretien des bâtiments scolaires par la Ville « dont profitent les directeurs pour exercer leur industrie » et en tirer des bénéfices. Un vote partage les Conseillers à peu près également.

Pour la taxe Damour, Grovalet, Robillard, Dubois, Josse, Ruellan, Lemoine, D^r Coupu. (8).

Contre Martin, Baratoux, Veillet-Lavallée, Pincemin, Rouxel, Baudet, Noël (7).

Abstention Vulpian (1).

9 novembre — Une lettre du Président du Conseil des Ministres (J. Caillaux) au Préfet, signée du sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, Malvy, rejette la décision du Conseil. L'assemblée municipale n'a pas qualité pour décider cette taxe de 5 F qui serait un impôt, il faut une loi. J. Robillard ne veut pas capituler: Il ne s'agit pas d'impôt, mais de contribution que Guingamp a instituée (15 F.) depuis 1908, Treguier (5 F) depuis 1909, etc.. pourquoi pas Lamballe? « Je regrette que la politique et certaine influence secrète se soient emparées de cette affaire pour donner une leçon aux Conseillers municipaux; comme conclusion, je demande au Conseil de renouveler sa décision du 22 juillet en l'appuyant des motifs que j'ai énumérés: nécessité des maîtres de pension de subvenir, pour une modique part, à l'entretien des locaux mis par la ville à leur disposition.

Le maire déclare qu'il s'opposera toujours à cette mesure. On vote sur la proposition de J. Robillard, une nouvelle fois.

Pour Damour, Jaffrelot, Le Corvaisier, Grovalet, Dubois, Josse, Coupu, Lemoine, Robillard.(9)

Contre Martin, Baratoux, Veillet-Lavallet, Rouxel, Pincemin, Cœuret, Baudet (7).

Abstention Vulpian.

(Un 3^{ème} vote favorable à la taxe de 5 F sera émis le 15 février 1912).
Sur l'avis du maire, A. Martin, le Conseil vote une concession à perpétuité pour M. Le Bigot, ex-curé doyen, « pour son extrême bonté et pour sa grande générosité envers les pauvres de la commune ».

26 novembre — Élection des 9 délégués sénatoriaux — 18 votants :

Élus : Roussel (15), Veillet-Lavallée, Martin et Grovalet (14), Baudet (13) Robillard (12), Jaffrelot (10), Damour (10), Coupu (7) au 3^{ème} tour.

1912 — 5 et 12 mai — Élections municipales — 20 élus au 1^{er} tour dont Francis Veillet-Lavallée (673 sur 903 exprimées) suivi du maire A. Martin (627)... J. Robillard est 6^{ème} (609).

19 mai — Le D^r Martin est réélu maire (19), F. Veillet-Lavallée devient 1^{er} adjoint, Rouxel 2^{ème}.

13 juin — Le Conseil Municipal est saisi d'une **demande d'achat de la propriété des Ursulines par le curé de Lamballe**, pour la somme de 50 000 F. Après discussion, la Ville décide de proposer 80 000 F.

20 juin — Nouvelle séance, le curé propose 55 000 F. pour la propriété et un terrain. J. Robillard déclare « au nom de mes collègues MM. Coupu, Josse, Grovalet, Vulpian, Dubois et en mon nom personnel, je vous demande de donner publiquement lecture de la lettre que nous avons adressée à tous pour vous permettre d'approfondir la question aujourd'hui posée ». La lettre, datée du 18 juin, est un long exposé donnant le pour et le contre de 3 solutions, chiffres à l'appui, tenant compte des restaurations, etc... Sa conclusion est qu'il ne faut pas laisser passer l'occasion de vendre, c'est l'intérêt de la Ville. M. Pincemin est très opposé ainsi que M. de Cargouët. On vote.

Contre la vente Martin, Veillet-Lavallée, Roussel, Baratoux, Le Bras, Noël, Rault, Pincemin, de Cargouët, Cœuret, Ollivier, Trémel, Gloro (13).

Pour la vente Coupu, Lemoine, Dubois, Jaffrelot, Samson, Vulpian, Grovalet, Robillard. (9).

30 juin 1912 (lettre Gloro), conseiller municipal, au préfet.

« Appartient-il à un maire républicain de prêter la musique municipale pour une fête religieuse se trouvant le même jour que la fête nationale, sans consulter au préalable la commission des fêtes ? Faisant partie de cette commission, j'en ai fait la remarque au docteur Martin, maire, qui m'a tout simplement répondu « je l'ai promise, elle ira ». Voyez, monsieur le préfet, s'il y a un remède, car cette décision est pleine de conséquence nuisible à l'avenir républicain lamballais.

Le 2 juillet, du Val André, le maire écrit au préfet pour justifier sa décision « c'est la coutume depuis 35 ans les républicains sont en majorité au C.M. de Lamballe, il y a même eu des conseillers municipaux très avancés, toujours l'autorisation d'assister aux trois processions (2 Fête-Dieu et Saint-Amateur) a été accordée à la musique. Jamais une protestation au C.M. ou ailleurs ne s'est fait entendre. Il fallait pour cela qu'un noble (de Cargouët) et un clérical converti entrent au Conseil Municipal.

En fait c'est une campagne d'injures et de calomnies contre moi pour me pousser à me retirer s'il y avait dissolution, l'élection des réactionnaires est assurée».

1^{er} août — On parle du projet d'abattoir.

29 août Après l'examen au budget de 1913, J. Robillard demande que des prix soient donnés aux enfants des écoles libres. Refusé.

Alors, il demande que les **enfants indigents des écoles libres aient droit aux fournitures gratuites**. Pour Roussel et Cargouet, « la ville donne des fournitures aux indigents de l'école laïque, ils ne voient pas la nécessité d'en donner à leurs adversaires, puisqu'ils considèrent comme une honte de venir à l'école du gouvernement. On vote :

Pour les fournitures Robillard, Josse, Grovalet, Baudet, Samson, de Vulpian, Dubois, Ollivier, Trémel, Rault. (10)

Contre Martin, Veillet, Roussel, Pincemin, de Cargouët, Gloro, Baratoux. (7).

J. Robillard demande que les 300 F affectés à la femme de service de l'école communale des filles soient supprimés ou réduits, il n'est pas d'accord pour payer une bonne à la directrice. Refusé.

23 novembre — Mme Veuve Boinet est autorisée à abattre 2 arbres devant sa maison du Bd Jobert à ses risques et périls, ils seront la propriété de la ville.

1913 — 15 mai — On discute de l'**emplacement de la gare (future) du petit chemin de fer**. Le maire et J. Robillard sont d'accord pour la situer en face de la maison Dibon, coiffeur, (en face de la rue Druette) sur un terrain appartenant à l'État. Un vœu est émis dans ce sens.

29 mai — Le Conseil Municipal revient sur la question de la distribution gratuite des fournitures aux indigents des écoles libres (il y en a 95: 48 garçons, 47 filles). J. Robillard, rapporteur, propose de voter une somme de 300 F. On vote :

Pour: Coupu, Dubois, Grovalet, Josse, Noël, Rault, Robillard, Samson, de Vulpian (9).

Contre Martin, Veillet, Baratoux, Baudet, Cœuret, Gloro, Le Bras, Ollivier, Pincemin, Trémel (10).

J. Robillard se plaint de ce que ce vote soit contraire à la devise républicaine: « Liberté et Égalité »; et Samson du revirement de certains.

On propose des **haltes** pour le petit train du Val-André: **le Minihy** pour les voyageurs seuls: les Lamballais, le **Chemin des Saules** pour les voyageurs avec bagages.

5 juin — J. Robillard (qui continue à se montrer un Conseiller très actif et très documenté) fait observer que les dépenses augmentent beaucoup plus vite que les recettes, il demande une révision du budget pour augmenter les droits d'octroi. On l'approuve (le budget de 1914 est prévu à 64901 F). Il interroge sur le traitement du directeur de l'abattoir (trop minime), sur la gratuité des fournitures classiques aux enfants des familles aisées. Le maire est d'accord pour les supprimer (950 F).

12 juillet — Tenace, J. Robillard revient sur la fourniture gratuite aux indigents des écoles libres, il considère que le principe voté par le Conseil Municipal (le 29-08-1912) est acquis, il demande, au minimum, la fourniture de chaussons et sabots, on lui répond que la question n'est pas à l'ordre du jour.

1914 — 22 mai — Le Conseil Municipal vote le principe des chaussons et coiffures ne dépassant pas 3 F par tête, accordés aux enfants nécessiteux des écoles libres et laïques. 500 F sont inscrits au budget le 18 juin.

Jusqu'au **12 novembre**, on ne relève aucune allusion à la guerre (déclarée depuis le 2 août). A cette date, le Conseil Municipal vote une motion à la mémoire des militaires glorieusement tombés devant l'ennemi. Il y en a déjà 7 dont le sergent Lainé. Plusieurs Conseillers sont mobilisés.

1915 — 11 février — Le Conseil Municipal demande l'installation d'un cantonnement de troupes. 5 arbres ont été abattus, Bd Jobert, pour le passage du chemin de fer départemental.

22 mai — le nom de Charles Cartel est donné à la rue Courbe.

1916 — 10 février — Un service solennel sera chanté pour le 1^{er} anniversaire de la mort de Charles Cartel le 1^{er} mars (134 F).

28 février — La fortune de C. Cartel, léguée à la Ville, est évaluée à 500000 F. Le Conseil envisage de **construire: Un hôtel de Ville** sur l'emplacement de la Maison Cartel (100000 F) — **Un square** et **un pont** sur la rivière dans le jardin et la prairie (60000 F) — **Un pavillon pour maternité et crèche** (20000 F) — **Des urinoirs publics** (10000 F) — **L'achat de la Maison Surcouf** pour élargir la rue de la Garde qui n'a que 5 m de large (40000 F).

Ces travaux ne peuvent être engagés actuellement (il y a 12 absents à ce Conseil du 28/02/1916: 2 morts, 7 mobilisés, 3 absents ou malades).

18 mai — Demande d'installation d'un dépôt d'artillerie du 25^{ème} R.A. (1000 à 1100 hommes — 900 chevaux). Difficile à Lamballe.

9 novembre — Il n'y a plus que 3 médecins civils à Lamballe. Une pétition demande que les médecins militaires donnent leurs soins. Accord du Conseil.

1918 — 21 février — Un décret du Président de la République autorise la ville de Lamballe à accepter le legs Cartel.

13 juin 1918 — Le Conseil Municipal alloue une somme de 1000 F à M. Ernest Blanchet, secrétaire de la mairie où il est entré le 23 mars 1868, il y a 50 ans.

13 août — M. Scelle-Hebert a organisé un service automobile entre Lamballe et le Val-André depuis le mois de juin.

30 novembre — Le Conseil qui suit la Victoire du 11, n'y fait aucune allusion.

26 décembre — Lecture d'une lettre de Francis Veillet-Lavallée au Maire, datée du 30/11: «Je suis très fatigué, ma santé, cet hiver, laisse

beaucoup à désirer. Je vais avoir 75 ans et journallement mon aptitude à tout travail diminue rapidement. Avant la guerre, il y avait 2 adjoints... Je suis votre seul adjoint.. Si je n'ai pas d'aide... à mon grand regret, je me verrai mis, à bref délai, dans l'obligation de demander à me reposer ».

1919 — 6 mars — Le Conseil Municipal accorde 2 F. d'**indemnité de vie chère** à chaque employé municipal, (Blanchet, Versault, Laroque, directeur de l'abattoir, etc...). Joseph Robillard, rapporteur de la Commission des travaux note des dégradations dans les écoles causées par les troupes.

— Projet de **Monument aux morts** (Commission municipale, souscription publique...)

— Proposition de MM. Grovalet et Robillard : appeler la rue Basse, rue Clémenceau, la rue Mouëxigné, rue Maréchal Joffre, la rue de Val, rue Maréchal Foch. Adopté.

12 juin — Une des maisons (Hêche) du **petit groupe d'immeubles situés en haut de la place du marché** est à vendre. Joseph Robillard suggère de l'acheter « pour faire disparaître ces vieilles maisons qui enlaidissent la place principale de Lamballe, l'encombrent et gênent le débouché de la rue Saint-Jean. Leur disparition est réclamée depuis longtemps par les habitants. La Ville déjà propriétaire d'un des immeubles, il serait facile d'acquérir les deux dernières maisons ». Le Conseil Municipal est d'accord pour faire disparaître ces maisons, soit pour élargir, soit pour construire un Hôtel de Ville.

3 juillet — La maison (Hêche), en vente, est achetée 10820 F.

24 juillet — La maison des dames Pignorel et Ollitrault, dans le même pâté de maison, est à vendre pour 12000 F. Accord du Conseil.

4 septembre — La société littéraire de l'Ave Maria (Président : M. Veillet-Lavallée) annonce sa dissolution le 15 juin. Elle compte 9 membres. Elle fait don de sa bibliothèque à la Ville et de 300 F. pour le Monument aux Morts (le 25/11).

20 octobre — La Ville prend en charge (contre remboursement ultérieur) l'envoi à l'Institut Pasteur de 7 personnes mordues ou léchées par un chien enragé.

1919 — 30 novembre — Premières élections depuis 1912. 22 élus au 1^{er} tour, il y a 901 votants sur 1177 inscrits. Francis Veillet-Lavallée obtient 728 voix, L. Converset 706. Mon oncle, Louis Boinet, père de Mme Jean Arcelin, élu 9^{ème} (557) fait son entrée au Conseil à 32 ans, en même temps que Joseph Robillard est éliminé (276) par une manœuvre dont il se plaint ouvertement.

Composition du Conseil Municipal : Fr. Veillet-Lavallée, Converset, Guergnon, Pedron, Le Bras, Rault, Sangan, Eveillard, L. Boinet, Rondin, Meresse, Pansart, Gloro, Grovalet, Pincemin, Trémel, Ollivier, Caresmel, Guernion, Cassaouet, Tessier, Ouvrays, de Vulpian (au 2^{ème} tour), (dans l'ordre d'élection).

13 décembre — Convoqués par Francis Veillet-Lavallée, adjoint (et doyen) les Conseillers élisent **maire** : Louis Converset (22) (déjà maire de

1896 à 1909), 1^{er} adjoint Marie. A. Eveillard, 2^{ème} Y. Sangan.

Louis Boinet demande d'envoyer au Président du Conseil l'adresse suivante: «Le Conseil Municipal de Lamballe, réuni dans sa séance d'installation, adresse à M. Georges Clémenceau, l'expression de toute sa sympathie et l'assurance de son entier dévouement».

1920 — 28 février — Le montant actuel de la souscription pour le Monument aux Morts s'élève à 8465 F. La Ville pourrait apporter 15000 F. sur le legs Cartel.

12 juin — Le Conseil Muncpal décide que le 14 juillet, il se rendra au cimetière, sur les tombes militaires avec toutes les sociétés et retour sur la place.

1^{er} août — l'élection des **délégués sénatoriaux** va provoquer deux réactions de déceptions: M. Eveillard, 1^{er} adjoint, n'ayant obtenu que 12 voix, donne sa démission (qu'il reprendra) et Fr. Veillet-Lavallée qui n'a eu que 5 suffrages, fait de même. 1^{er} élu depuis 1912, il ne comprend pas. Le Maire parle d'un malentendu: le bruit avait couru qu'il désirait rester tranquille au Val-André. Tout s'arrange.

20 novembre — Le Sous-Secrétaire d'État aux Finances propose à la Ville des trophées gratuits de la Guerre (2 canons, 4 obus de 280) à prendre à Laon, Bourges...

Monuments aux Morts. L. Boinet, rapporteur de la Commission, fait le point: il y a un projet de Le Goff, statuaire à Saint-Brieuc, qui demandait 35000 F: il accepte 32500 F, plus transport, installation, inscription. Au total: 38778 F qui seront payés par un apport du Conseil Municipal de 15000 F, la souscription: 9364 F, l'État: 1800 F.

Les 12614 F qui manquent seront payés par la Ville en annuités.

Le soubassement sera l'œuvre de P. Eveillard.

Le Conseil s'est posé tout naturellement la question de l'**emplacement**.

Un référendum a été organisé auprès des souscripteurs qui avaient le choix suivant:

- 1) **Place du Marché**
- 2) **Rond-Point en face de Notre-Dame**
- 3) **Cimetière**

363 personnes seulement ont répondu:

Place du marché: 175

Rond-point N.D: 129

Cimetière: 55

Divers: 4

Les avis étant partagés, c'est le Conseil qui va décider. Cependant, **Monsieur Grovalet** est étonné que le choix de l'emplacement fasse l'objet d'une discussion... On n'a pas le droit d'aller à l'encontre du désir exprimé par les souscripteurs (la Place), il faut respecter l'opinion des mandants. De plus, c'est un monument commémoratif qui doit être un exemple... au milieu de la population. Au château, le site est désert,

crainte du vandalisme le plus effréné, humidité des arbres, moisissures. De nouvelles souscriptions ne parviendront que si le monument est sur la Place.

M. Eveillard est contre la Place: exigüité, marché, fêtes, bruit... Il propose Notre-Dame. On vote.

Pour la place, Grovalet, Le Bras (2).

Pour le Rond-Point N.D., Eveillard, Sangan, Veillet-Lavallée, Pince-min, Rualt, Boinet, Rondin, Gloro, Tessier, de Vulpian, Guernion, Cassaouet (12)

Le maire, L. Converset, s'est abstenu.

28 novembre — On parle du chemin de fer départemental.

Arrêts prévus: au bout du Val et à La Volée.

Stations: Tertre Hello en Saint-Aaron, Poirier.

28 décembre — Le Conseil Municipal demande 8 obus trophées, pas de canons.

1921 — 16 juillet — Dernière mise au point pour l'**inauguration du chemin de fer Lamballe-Val-André**, par Yves Le Trocquer (Ministre des Travaux Publics, député des Côtes du Nord). Le maire propose d'organiser un cortège, avec musique, pour accueillir le Ministre à la gare à 10 h 30 puis Vin d'Honneur à la Mairie (420 F) et retour à la gare. 25 places ont été mises à la disposition du maire dans le train officiel qui doit partir à midi.

5 novembre — La date du 4 décembre a été fixée par Yves Le Trocquer pour inaugurer le Monument aux Morts sur lequel on inscrira aussi les morts de la guerre 1870-71.

Fr. Veillet-Lavallée fait décider d'inviter 1 ou 2 pupilles de la Nation. L'organisation de l'inauguration est confiée à la société des fêtes, le 12 novembre, elle prévoit un banquet à 12 F après la réception, le cortège, la messe de Requiem à Notre-Dame, la pose du document commémoratif, l'inauguration et la dislocation du cortège sur la place.

17 décembre — les frais de l'inauguration du Monument se sont élevés à 3 500 F. Le budget, pour 1922, est prévu, en recettes, à 268 724 F.

1922 — 3 juin — **Démission du maire, Louis Converset**, « profondément affecté par l'attitude à son endroit du Comité républicain de Lamballe lors de la dernière élection cantonale ». (Yves Sangan, 2^e adjoint, a été élu Conseiller Général, le 21 mai, avec 1 voix de majorité sur Auguste de Goyon). Malgré l'insistance de ses collègues, Converset ne revient pas sur sa décision.

16 juillet — 3 sièges de Conseillers sont à pourvoir pour compléter l'assemblée municipale avant de donner un successeur à L. Converset. Léon Pascal, mon père, qui a épousé Jeanne Ruellan, d'une vieille famille lamballaise, installé à Lamballe depuis 1908, comme pharmacien, s'estime en droit de poser sa candidature. Dans une affiche violente, un « groupe d'électeurs » lui conteste ce droit « étranger à Lamballe » « ambition pressée », etc...et appel au vote pour la « liste républicaine » tout entière (MM. Louis et Ange Gouret, Ch. Cœuret). Résultat du 1^{er} tour,

sur 852 votants, Léon Pascal est le seul élu (434), ses adversaires (407, 397, 208), MM. Ange Gouret (391) et Louis Gouret (383) passent au 2^e tour. Mon père entame une carrière politique qui ne se terminera qu'en 1959.

Appréciation de L. Converset au Préfet sur la nuance politique des 3 élus « tous les 3 républicains avec surenchère » !

Autre commentaire « Les élections complémentaires des 16 et 23 juillet 1922 n'ont pas modifié l'orientation politique du Conseil Municipal de Lamballe qui est restée nettement républicaine ».

Le 29 juillet — **Marie Éveillard** est élu maire (21 sur 22), Y. Sangan 1^{er} adjoint, Louis Boinet 2^{ème} (« républicain modéré, dispose d'une certaine influence à Lamballe — Situation de fortune aisée »). Du maire, il est dit « fait peu de politique ».

5 août — C'est avec une certaine émotion que je retrouve, sur quatre grandes pages du registre des délibérations, l'écriture de mon père, désigné comme secrétaire. Le choix de l'emplacement de la gare du chemin de fer départemental est encore à l'ordre du jour.

16 septembre — On décide l'installation du téléphone à la mairie (600 F) et la commande de 86 plaques de noms de rues émaillées.

14 octobre — Le programme de la Fête Nationale du 11 novembre est mis au point. On décide **l'installation d'une bibliothèque municipale** dans le pavillon de l'ancien couvent des Ursulines. Louis Gouret est nommé bibliothécaire. Les numéros des rues partiront de la Place du Marché (1000 à 1,70 F).

23 décembre — Le Conseil vote sur la demande de subvention du directeur de l'école libre des garçons pour les **fournitures scolaires aux indigents**. Vote secret — **Pour la subvention: 8; contre: 11**. Demande rejetée. (Le maire avait rappelé que le principe avait été voté en 1914 (le 12 mai, à l'initiative de Joseph Robillard), ainsi qu'une somme de 500 F à répartir.

1923 — 10 février — La rue Cornemuse allant de la rue Bario à l'église Saint-Jean devient la rue Pasteur.

Madame Paul Deschanel offre à la Ville le portrait de son mari, Président de la République (mort en 1922).

17 février — Projet d'aménagement du jardin et de la prairie Cartel (dernière séance pour Francis Veillet-Lavallée qui va mourir le 13 mars).

24 mars — Le Conseil adresse « ses vifs regrets » à Madame Veillet-Lavallée pour le décès de son mari, doyen de l'assemblée, ancien adjoint.

Réclamation de Léon Baratoux contre la Ville pour suppression d'un urinoir.

5 mai — Préparation de la Fête Nationale de Jeanne d'Arc, le 13 (pavoisement, cloches, concert à l'issue des vêpres, cortège...).

9 juin — MM. Auffray, Robillard et Avril demandent l'autorisation d'établir une longue canalisation allant de leur distillerie, derrière la gare, au Gouessant, derrière l'abattoir, 30 mètres après le barrage.

L'autorisation est accordée. Réserves de M. de Vulpian.

On décide la pose de chaînes autour du Monument aux Morts.

11 août — La directrice du cours complémentaire de filles demande des crédits pour le cabinet de physique. C'est l'occasion d'un sérieux accrochage entre L. Pascal et MM. Tremel et L. Gouret « M. Pascal, sans vouloir porter la moindre attaque à l'école laïque... se demande si la Ville doit accorder des crédits sans limites », « M. Tremel, dans un superbe élan de foi républicaine, lui crie « ne touchons pas à l'école laïque. Cette question a été enterrée à tout jamais au sein du Conseil Municipal. Si l'école de Mme Legal a besoin de crédits, il faut les lui accorder... La Ville finira par trouver les fonds ». M. Pascal proteste avec véhémence et s'attire de ce fait cette riposte de M. Gouret « C'est avec un raisonnement comme le vôtre qu'on fait disparaître d'un pays les écoles florissantes ». M. Pascal fait remarquer qu'il n'a pas voulu faire de sa question une question politique... Il a seulement voulu défendre les intérêts pécuniaires de la Ville ».

11 septembre — Adresse à Raymond Poincaré, Président du Conseil des Ministres, à l'occasion de son arrivée dans le département et de son passage à Lamballe.

22 septembre — projet d'adduction d'eau.

1924 — 8 mars — Hommage du 1^{er} adjoint, Y. Sangan, à Marie Eveillard, maire, décédé. (Coût des funérailles: 1 300 F).

6 et 13 avril — Élections complémentaires de 5 conseillers. Louis Derlot est élu, au 2^{ème} tour, contre Joseph Robillard.

19 avril — Élection du nouveau maire: **Louis Gouret** (pharmacien, rue Bario) (21 sur 23).

3 mai — Poursuite du projet d'adduction d'eau, pour lequel un emprunt de 850 000 F est décidé, le 21 août.

27 septembre -- L. Pascal demande que des pancartes « allure modérée » soient placées aux entrées de la Ville. Adopté.

6 décembre — Hommage du Conseil à son ancien maire (1909-1919) le Docteur Arthur Martin, décédé.

1925- 28 février — L'adduction d'eau est toujours à l'ordre du jour. Déclaration de M. Tessier à propos des inondations du 12 février (un factum accuse la municipalité).

4 avril — L. Boinet fait des propositions pour un **éclairage permanent** la nuit (à la pompe rue Mouexigné, rue Ch. Cartel, Place du Marché, rue Basse, carrefour Saint-Martin, entrée Saint-Lazare, ancienne gendarmerie).

25 avril et 3 mai — **Élections municipales** — 931 votants — Cette fois, la palme revient à Louis Boschat (743) (grand-père du président G. Penvern), suivi du maire Louis Gouret (736), L. Boinet (727), L. Pascal (695), etc... Il y a 20 élus au 1^{er} tour.

17 mai — Réélection du maire: **Louis Gouret** (22 sur 23). Y. Sangan, 1^{er} adjoint, Louis Boinet, 2^{ème} adjoint. (Une note d'Henri Avril, figurant

aux Archives de Saint-Brieuc, classe L. Gouret : « républicain radical », Y. Sangan « radical », L. Boinet « U.R.D. » (Union Républicaine Démocratique).

30 mai — La location du presbytère de Saint-Jean est de 75 F par an, celle du presbytère de Saint-Martin, 50 F.

4 juillet — Pour l'adduction d'eau, on traitera avec la société « Eau et Assainissement » pour un forfait de 1422000 F.

17 octobre — membre de la Commission « Eaux et Hygiène » L. Pascal dit son mécontentement de n'avoir pas été invité à visiter le site de Saint-Trimoël, avec le maire, à qui il pose la question « A quoi sert la Commission des eaux ? » Le maire répond, le 21 novembre, que cette Commission n'a rien à voir avec les travaux d'adduction.

Le budget, pour 1926, est arrêté, en recettes, à 1 148 026 F.

1926 — 18 janvier — On discute des détails administratifs de l'adduction d'eau (abonnements, etc...).

3 avril — Éloge funèbre d'Ange Gouret.

14 juin — Un « coup d'eau » dans la nuit du 2 au 3 provoque des plaintes.

28 juin — L'inauguration du **service d'eau** est fixée au dimanche **1^{er} août** (un crédit de 7000 F sera voté, le 19 juillet, pour pavoisement, jeux, banquet, théâtre, bal gratuit...).

19 juillet — Le curé demande une canalisation d'eau de la rue de Bouin aux Salles Plestan où il a l'intention de construire un établissement d'enseignement.

31 juillet — Le maire, Louis Gouret, rappelle que son prédécesseur Marie Eveillard a été le promoteur de l'adduction d'eau.

23 octobre — L. Pascal demande la protection de la prise d'eau de Saint-Trimoël.

1927 — 7 mars — On demande un revêtement moderne de la rue Mouexigné.

28 mars — L. Pascal se plaint du prix trop élevé de l'électricité.

Agrandissement du cimetière. A cette occasion, l'historique du cimetière est fait : D'abord, jardin du Vieux Château. Un arrêté préfectoral de Brumaire an XII oblige à chercher un autre emplacement : **Terrain de la Métairie de Lanjouan**, estimations en 1808, difficultés, décret impérial d'expropriation du 18 octobre 1810. **Réception définitive du terrain le 21 juin 1811.** Premier agrandissement en 1851, 2^{ème} en 1876. Don du Marquis de la Moussaye (1891) utilisé en 1903. Il faudrait acquérir 25 ares, il y a en moyenne 140 décès par an (à 2 m² par tombe plus de 2 m² pour l'entretombe).

11 avril — la maison Lugand, contiguë à la mairie, est à vendre (elle appartient à Adèle Lugand, Veuve Dubois de Plancoët). Le prix d'achat brut est de 80000 F. La Ville est intéressée pour installer ses services et une salle des fêtes, le tout se montant à 203000 F. L. Pascal, comme la grande majorité du Conseil, vote pour l'achat « C'est une bonne affaire pour la Ville ». Seul, J. Noël vote contre et A. Grovalet s'abstient.

9 mai : Le Conseil Municipal se réjouit de la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de M. Ernest Blanchet (59 ans de services).

8 octobre — L. Pascal demande de prendre des mesures pour faire baisser le prix du lait, passé de 1,25 F à 1,50 F. Le Conseil Municipal, unanime, vote une protestation. (Le maire fait remarquer que le beurre est en baisse de 18 F à 14 F et même 13 F).

5 novembre — Suivi par le Conseil Municipal, L. Pascal souhaite l'installation de cabinets ou d'urinoirs dans la cour de la gare.

1928 — 2 avril — Noces de diamant d'Ernest Blanchet avec la Ville. On lui offre un objet d'art (il aura des funérailles municipales en janvier 1929).

27 octobre — Le maire, Louis Gouret, déclare « permettez-moi d'exprimer tous mes regrets de l'absence forcée de M. Pascal, retenu à Saint-Brieuc, car j'estime qu'il est de mon devoir, pour obéir aux règles d'une élémentaire courtoisie, d'apporter à notre collègue les félicitations de l'Assemblée Municipale pour son élection au Conseil Général ».

(L. Pascal a été élu le 14/10 contre M.Y de Launay).

19 novembre — M. Pascal assure le Conseil Municipal de son dévouement, au Conseil Général, pour défendre les intérêts de la Ville.

1928 — 8 avril — L'inauguration de la **salles des fêtes** est fixée au 28 avril.

5 et 12 mai — **Élections municipales** — 1 185 inscrits, 935 votants, 924 suffrages exprimés.

20 élus au 1^{er} tour.

Léon Pascal distance assez nettement les autres candidats avec 716 voix, suivi de son beau-frère Louis Boinet (663), Louis Guénanain (660), Louis Boschat (659), Charles Cœuret (Cons. d'Arrondissement 635)... Eugène Gouret (614), Marie Ange Quessart (606), Louis Gouret, maire, (594), (10^{ème}) etc (Joseph Robillad, distillateur, n'obtient que 291 voix).

Au 2^{ème} tour, sont élus Jean Gombault (334), Alfred Tessier, Pierre Gaultier. **Louis Gouret** est réélu **Maire**, le 17 mai, Louis Boinet devient 1^{er} adjoint, J. Tremel 2^{ème}.

(Note sur Louis Boinet « très connu, très estimé de la population en raison de sa situation commerciale »).

29 juin — Réclamation pour insuffisance des **bannies officielles** au tambour de Ville. (Liste de 29 endroits).

19 août — Élection des délégués sénatoriaux (L. Gouret, Tessier, E. Gouret, Morvan, Tremel, Le Cardinal, Ollivier, Samson, Quessart).

1930 — 19 avril — Un vote propose le terrain de l'Hospice pour la **construction de l'E.P.S. de garçons**.

19 mai — Le terrain de l'Hôpital est rejeté, le Conseil Municipal choisit un champ près du cimetière, route de Plancoët.

16 juin — L. Pascal se plaint que la Commission des Finances, dont

il fait partie, ne soit pas tenue plus au courant pour la vérification des comptes de gestion, ce qui provoque la démission du maire (reprise le 17).

21 juin — Dans une note, L. Pascal revient sur l'insuffisance d'information du Conseil Municipal, sans pour cela critiquer la gestion financière du maire qu'il approuve.

15 novembre — Le quartier du Chalet demande à devenir lamballais de droit, étant lamballais de fait. On envisage l'annexion.

Demande d'un passage du jardin public vers la rue Ch. Cartel à l'emplacement de l'écurie louée à M. Bourel.

1931 — 12 janvier — Le Préfet demande des précisions sur l'annexion du Chalet. Gros dossier détaillé avec historique de rattachement depuis 1730, 1828, 1837, 1905, 1907, 1908...

13 avril — Création d'un circuit postal automobile rural.

17 juillet — Construction du Pavillon Hillion à l'Hôpital-Hospice pour les contagieux.

1932 — 23 janvier — Risque de chômage. Avis favorable de la Commission pour l'annexion du Chalet. Autorisation de faire don du moulage de la main de Jobert à l'Académie de Médecine.

5 mars — Le Conseil Municipal demande le passage du Président de la République par Lamballe (Paul Doumer sera assassiné le 6 mai).

20 juin — Subvention de 1000 F pour le raid hippique du 3 juillet.

1933 — 14 janvier — Éloge de M. Auguste Grovalet, doyen du Conseil (élu depuis 1892).

3 mars — L. Pascal parle des égouts de la rue de Bouin et de Bario. P. Gaultier demande le « tout à l'égout » d'urgence.

Le Conseil vote une somme de 100 F pour le Monument Paul Doumer.

Avril 1933 — Lettre « d'un groupe d'électeurs contribuables » au Maire L. Gouret, sur les vides, les absences du conseil Municipal.

4 mai — Le maire répond au Préfet, alerté, d'accord pour 3 décès, reconnaît des absences fâcheuses occasionnelles, (3 à Paris, 2 malades, 1 en deuil récent), suggère au Préfet de relancer les défaillants (J. Guernon, Y. Sangan (80 ans), Le Cardinal, Guenanain). « Je ne crois pas opportun d'envisager pour le moment des élections complémentaires et cette lettre anonyme n'a pas d'autre importance ».

11 avril — Le Conseil Municipal est consacré à la défense contre les inondations. Le dossier est très important.

8 mai — L'inauguration de l'École Primaire Supérieure de Garçons est prévue pour le 18 (en réalité ce sera le 25).

27 juin — L. Pascal renouvelle avec véhémence ses critiques de gestion personnelle du maire... qui, lui, parle de « complot » et, le 20, « d'attaques souterraines » pour l'amener à démissionner, il obtient un vote de confiance (11 contre 3).

2 septembre — Dépassement des dépenses pour l'inauguration de l'E.P.S. (5037 F, en plus des 7000 prévus).

27 septembre — On envisage l'aménagement d'un **terrain de sport**.

14 octobre — Avant-projet de bassin de natation au jardin public; la majorité y est favorable en principe. J. Gombault est contre (proximité de la mer).

L. Pascal, dans une lettre, dit que les commerçants regrettent la concurrence que leur fait Mme la Directrice de l'E.P.S. de filles (ce que ne fait pas l'E.P.S. de garçons) «à l'unanimité le Conseil municipal reconnaît le bien fondé de la demande de M. Pascal, s'associe à sa protestation».

23 novembre — proposition de J. Gombault: que la rue Basse devienne: rue **D^r Albert Calmette** et la rue Courte Épée, **rue Gustave Téry**.

1934 — 13 janvier — Hommage à Jules Noël, décédé.

L. Pascal demande une bouche d'égout devant la maison Le Masson-Decrop, rue Bario.

20 juillet — Vote d'un don de 100 F pour le Monument Albert 1^{er} à Paris.

1935 — 19 avril — Le maire Louis Gouret déclare sa détermination de ne pas se représenter aux élections municipales et d'abandonner de plein gré la mairie (état de santé général, fatigue physique) «ce n'est pas une sinécure d'être maire de Lamballe, la tâche est onéreuse, complexe, difficile... âpreté de certaines oppositions et douloureuse gravité des affaires en crise et du chômage». (11 ans jour pour jour qu'il a succédé à Marie Eveillard) il fait le bilan de sa gestion, il considère que la Caisse d'Épargne est un baromètre:

En 1924: 3858 livrets: 2525 249 F de dépôts + fortune personnelle de la Caisse: 83867 F.

En 1935: 4849 livrets: 14651 533 F.

Budget primitif de 1924: 201940 F (centime: 422,60 F)

Budget primitif de 1935: 863507 F (centime: 647 20 F).

5 et 12 mai — Élections municipales — Deux listes complètes:

Liste Républicaine de gauche, radicale-socialiste, conduite par Charles Cœuret, avec MM. Louis Samson, Eugène Gouret, etc...

Liste Républicaine de Défense des Intérêts lamballais conduite par Jean Gombault avec MM. A. de Vulpian, Niclasse Père, Ch. Pincemin, Sabot, Bourel, Gloro, Josse, de Cuverville, etc...

Louis Boinet, 1^{er} adjoint, et Léon Pascal, Conseiller Général, se présentent seuls, sur un bulletin portant 21 lignes blanches.

Pierre Gaultier se présente seul.

Inscrits: 1240 — Votants: 921 — Exprimés: 917.

12 élus au premier tour, dans l'ordre: J. Gombault (589), E. Gouret (573), L. Boinet (572), L. Samson (571), L. Pascal (550), Fr. Bourel (525), Pincemin, Josse, de Vulpian, Quessart, Dano, Tessier.

(Ch. Cœuret (450), P. Gaultier (439).

Deuxième tour, sont élus Ch. Cœuret (527), Louis Gouret (494), (ne s'était pas présenté au 1^{er} tour), L. Boschat (481), P. Eveillard (469), de Cuverville (437), etc...

18 mai — **Élection du maire**, séance ouverte par Louis Gouret, maire sortant qui installe les conseillers élus, puis présidée par le doyen A. Tessier. 22 présents (Louis Boinet est excusé).

Léon Pascal: 12 sur 22, (Louis Gouret: 10).

1^{er} adjoint: **A. Tessier** (12) (Eugène Gouret: 10).

2^{ème} adjoint: **J. Gombault** (12) (Ch. Cœuret: 10)

25 mai Démission d'A. Tessier, 1^{er} adjoint (« manifestation d'hostilité, affiche injurieuse à mon égard »).

3 juin — Eugène Gouret est élu 1^{er} adjoint (20).

15 juin — Le maire, L. Pascal, demande à L. Gouret de bien vouloir s'occuper du jardin public « dont il a été le réalisateur » et donne à L. Boinet la direction de la salle des fêtes.

2 novembre — Le Conseil Municipal accorde la gratuité de l'eau à l'Orphelinat des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

1936 — **25 janvier** — prévision de la fête pour l'inauguration des nouvelles tribunes du champ de courses le 26 juillet (Ministre de l'Agriculture, musique de la Flotte.)

22 avril — Hommage du maire à Louis Gouret, ancien maire, décédé le 28 mars en clinique, à Saint-Brieuc, à qui la Ville a fait des obsèques municipales.

5 septembre — On discute du projet **d'installation du gaz** (Cie Lebon) et du projet d'un **réseau d'égouts**.

21 novembre — Construction d'ateliers à l'E.P.S. de garçons.

5 décembre — Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la **démolition des vieilles maisons de la Place** (face à la rue Saint-Jean) sauf P. Eveillard qui vote contre. (L. Boinet s'abstient).

1937 — **4 janvier** — Adoption du sens unique (Brest-Paris) dans la traversée de la ville rue Mouexigné, boulevard Jobert (retour par la rue de Bouin et la rue du Val).

20 février — Vote d'un emprunt de 1 000 000 F pour effectuer des travaux contre le chômage:

— **aménagement du Canal de Penthièvre** en aval de la ville, sur 3 000 m pour éviter les inondations (350 000 F);

— aménagement d'un local à l'E.P.S des filles (250 000 F);

— aménagement d'un terrain de sport municipal (200 000 F);

— abattoir (200 000 F).

On parle aussi des travaux en cours d'installation du gaz et de l'ossuaire du cimetière exécuté par les chômeurs avec une économie de 40 %.

20 mars — Adhésion de la Ville au Syndicat départemental d'électri-

fication. Le Maire, L. Pascal, l'y représentera.

8 mai Don de 100 F pour le Monument au Maréchal Joffre à Paris.

19 juin — Hommage à Gaston Doumergue, ancien Président de la République.

— Une note du Préfet sur la défense passive en cas de bombardement aérien.

— le retard apporté à la **démolition des maisons de la Place** est dû à l'absence de réponse d'un des propriétaires (Mme Le Maux). On décide l'expropriation (L. Boinet s'abstient, P. Eveillard est contre).

24 juillet — J. Gombault revient sur l'urgence de démolir ces maisons (hygiène, pas de fosse d'aisance, mais les caniveaux... « la Ville n'a pas les moyens de restaurer et d'entretenir »). Le Conseil Municipal (sauf Eveillard) décide de commencer la démolition des maisons appartenant à la Ville : quand les locataires auront évacué. (Résiliation des baux à partir du 29/09/1937).

1^{er} septembre — Le Conseil autorise l'inhumation de l'abbé Dutemple, ancien curé de Lamballe, dans la concession à perpétuité accordée, en 1911, à l'abbé Le Bigot. Le maire souligne son « œuvre de paix pendant 20 ans ».

11 décembre — Jules Le Cardinal est nommé directeur archiviste de la Bibliothèque municipale.

1938 — 22 janvier — Le Conseil Municipal décide que les travaux de démolition des vieilles maisons de la Place seront exécutés immédiatement par le service des travaux de la Ville (de nombreux matériaux sont à récupérer). On prévoit de les reconstruire ailleurs.

— Vote d'une subvention de 1 000 F pour la décoration du Congrès eucharistique de Lamballe (21-24 juillet).

26 février — Condoléances pour le décès d'Yves le Trocquer, ancien Ministre, mort le 21.

— Lecture, par le maire, de la lettre testamentaire de M. Le Taro qui lègue 320 000 F à la Ville.

— Le salaire horaire pour les chômeurs travaillant au Canal de Penthièvre est fixé à 4,10 F (ouvriers spécialisés) et 3,50 F.

— L'Administration des Beaux-Arts demande de surseoier provisoirement à la démolition d'une des maisons de la Place figurant sur l'inventaire supplémentaire. Le conseil n'est pas d'accord, la démolition est commencée.

— Étude pour le réseau d'égouts (nombre d'habitants par rue, etc...).

7 mars — Acceptation du legs Le Taro. Une avance de 100 000 F va servir à payer les factures dues par la Ville dont la trésorerie est momentanément difficile.

9 avril — Éloge, par le maire, L. Pascal, de Louis Boinet, décédé à Paris, le 5 mars. Ancien 1^{er} adjoint, il était « un homme de bon conseil, au jugement sain, sans passion ».

— Le Comité des Monuments Historiques demande que la façade exceptionnelle d'une des maisons de XVI^e siècle de la Place soit édifiée ailleurs.

— Cession de terrain (prairie des Canards) par Francis et Charles Corneille pour le prolongement du Canal de Penthievre.

— Vote d'une subvention de 500 F pour le passage du Tour de France.

10 avril — Élection des **délégués sénatoriaux** (E. Gouret, L. Samson, A. Tessier, L. Douard, L. Hingant (21 voix), M. A. Quessart, Ch. Cœuret, L. Boschat, Le Gallais (11).

21 mai — **Compte administratif** du maire pour lequel L. Pascal reçoit les félicitations unanimes du Conseil. Le doyen, A. Tessier, énumère les réalisations obtenues ou en cours avec l'aide de tous et insiste sur « la bonne entente que vous avez su maintenir ».

La vieille façade du XVI^e siècle (en cours de démolition) sera reconstruite à l'entrée du jardin public, rue Charles Cartel (on fixera plus tard la date et le mode de reconstruction).

— M. Le Cardinal est nommé Président du Syndicat d'Initiative.

29 mai — **Arrêt du Président de la République Albert Lebrun en gare de Lamballe**. Le registre des délibérations reproduit le discours du maire, L. Pascal. Il est signé du Président, du maire, des conseillers et du secrétaire général, René Pansart.

24 juin — Le nom de « rue du D^r Le Taro » est donné à la rue des Salles Plestan.

11 juillet — Mise à l'étude du réseau d'égouts.

Terrain municipal des sports : le terrain du stade lamballais, route du Chalet est choisi à l'unanimité (90 000 F) de préférence au terrain Hervé (en haut de la rue Saint-Lazare) et à un terrain, rue du Pont-Grossard.

3 septembre — Vente de vieux matériaux provenant des maisons de la Place.

20 septembre — Élection de délégués sénatoriaux (E. Gouret, L. Samson, J. Josse, L. de Vulpian, M. A. Quessart, Ch. Cœuret, L. Douard, J. Laugé, J. Rondin).

15 octobre — Lettre du maire à Édouard Daladier, Président du Conseil. (... respectueux remerciements... pour l'heureuse solution qui est sortie des entretiens de Munich, etc...). (C'était, hélas, l'opinion de la très grande majorité des Français en 1938).

Les travaux du canal de Penthievre seront vraisemblablement terminés pour le 15 novembre.

19 novembre — Budget de 1939; total des recettes = 922 030 F.

1939 — 4 mars — Une lettre confidentielle du Préfet, du 23 février, stipule que le maire, M. Pascal, étant encore mobilisable comme pharmacien, Commandant, le cas échéant, les fonctions de maire seraient confiées, après M.E. Gouret, 1^{er} adjoint, à M. Louis Samson.

15 avril — Autorisation du prêt au Musée Carnavalet de la statue de la « Déesse Raison » (de Notre-Dame) pour une exposition.

27 mai — Hommage du maire à la mémoire de M. de Vulpian, décédé le 11.

— le **compte administratif** est approuvé.

— La situation intérieure va obliger à ralentir les travaux (égouts en particulier) (canal de Penthièvre et Place du Marché: terminées).

A partir du **4 septembre**, le maire, L. Pascal, étant mobilisé, les séances sont présidées par Eugène Gouret jusqu'au 20 décembre. Ce 4 septembre, il y a 12 présents « non mobilisés ».

2 décembre — Le colonel commandant le dépôt n° 12 demande l'installation d'un poste de D.C.A. près du cimetière. Accordé.

20 décembre — Subvention de 55200 F pour le terrain de sport.

1940 — 16 février — Le champ de foire est occupé par des baraquements militaires. Réquisition de l'E.P.S. des garçons comme « Hôpital complémentaire ».

1^{er} mars — Demande d'extension de l'Hôpital complémentaire à 1290 lits. Impossible.

22 avril — L'achat du terrain de sport est autorisé.

17 mai — Le Préfet demande « l'organisation d'équipes de volontaires pour l'exécution de battues en cas d'alerte et avec le concours d'anciens combattants ».

(**18 juin**: Arrivée des troupes allemandes).

3 septembre — Hommage du maire, L. Pascal, aux morts de la guerre et aux victimes civiles avec une pensée spéciale pour « les petits soldats lamballais disparus ».

— Félicitations à Henri Avril qui quitte le poste de régisseur du centre des réfugiés de Lamballe.

— Subventions à la Croix Rouge et à l'Aide aux Prisonniers.

12 octobre — Hommage à M. Aurière qui quitte la direction des services administratifs de la mairie.

— la **sirène** d'incendie est désormais réservée par les Allemands aux alertes aériennes. Les pompiers seront prévenus par tambours, clairons et sonnerie électrique.

— 15 F par publication au tambour de Ville;

16 décembre — Un magasin d'habillement a été installé par les Allemands dans la salle du Conseil. Les séances ont lieu dans le bureau du maire.

La réalisation du réseau d'égouts est retardée par l'insuffisance d'eau. Il sera réalisé par étapes.

1941 — 25 février — Le Conseil Municipal envoie une adresse au Maréchal Pétain, Chef de l'État Français « hommage de profond respect... de dévouement... de confiance... dans le but de conserver à la France momentanément meurtrie la grande place qui lui revient... »

— L'acquisition du terrain de sports est retardée (copropriétaire indivis au Canada) on demande au Préfet l'expropriation.

— Les écoles privées peuvent désormais bénéficier de la Caisse des écoles pour les fournitures (note du Préfet).

22 mars — Projet d'amélioration du service d'eau qui doit précéder le réseau d'égouts.

3 mai — Nouveau Conseil Municipal à la suite des « circulaires gouvernementales et préfectorales concernant l'organisation des Assemblées Municipales ».

Un arrêté préfectoral maintient le maire dans ses fonctions, etc... donne la liste officielle du nouveau conseil (un arrêté individuel de nomination, deux pour les adjoints).

Pascal Léon, Maire
 Gouret Eugène, 1^{er} adjoint
 Gombault Jean, 2^e adjoint
 Bourel Francisque (père de famille nombreuse)
 Mme Bourgault Jane (femme qualifiée par des œuvres d'assistances et de bienfaisance)
 De Cuverville Charles
 Dano Henri
 Douard Léopold
 Eveillard Pierre
 Hingant Louis
 Josse Jean
 Lauge Joseph (représentant d'un groupement profession. de travailleurs)
 Le Gallais Albert
 Quessart Marie-Ange
 Rondin Joseph
 Samson Louis
 Tardivel Jean
 Tessier Alfred

MM. L. Boschat et Ch. Cœuret n'ont pas cru devoir envisager le renouvellement de leur mandat.

Le maire complimente Mme Bourgault, première femme Conseiller de Lamballe, C. de Cuverville (prisonnier), les anciens Conseillers, rappelle les prisonniers, les tués, etc... et fait le **bilan du travail municipal depuis 1935**, avec le souci, depuis 6 ans, de donner du travail aux ouvriers. (Agrandissement du cimetière, lavoir de Bouin, de Saint-Martin, réparations aux bains-douches et à l'abattoir mais surtout démolition des vieilles maisons de la Place, urinoirs, extension du service d'eau, pose du gaz propane, élargissement et prolongement du canal de Penthièvre).

Projets étudiés: Acquisition et aménagement du Parc des Sports, amélioration du Service d'eau (qualité et quantité) — Égouts.

Situation financière de la Ville au 31 mars 1941 :

recettes: 2 095 669 F; dépenses: 1 919 975 F; Excédent: 175 694 F.

Dette de la Ville sur emprunt :

31/03/1939 = 3 698 128 F

31/03/1940 = 3 848 121 F

31/03/1941 = 3 875 033 F

Il n'y aura pas de courses de chevaux en 1941.

19 mai — Hommage à Louis Samson, décédé.

René Menard, proposé par le maire, est accepté comme conseiller, en remplacement de Louis Samson.

6 septembre — Réseau d'égouts — Projet agréé le 13 février 1941 par le Ministère de la Productivité Industrielle, emprunt accordé (26/07/1941), subvention allouée (996 000 F), reste au Ministère de l'Intérieur à approuver le projet pour commencer les travaux.

Suite à une circulaire du Préfet, Concernant les **frais de représentations et de missions des maires**, le Conseil Municipal vote (d'après un barème établi suivant le nombre d'habitants) 5 000 F annuels pour le maire et 5 000 F pour les déplacements et missions du maire et des adjoints.

11 octobre — Hommage à Alfred Tessier, décédé le 28 septembre. Fr. Aurrière est nommé Conseiller pour le remplacer le 21/10/1941.

7 novembre — Réseau d'égouts — La décision de réalisation est prise — Appel d'offre (tuyaux, tranchées...) traitement des eaux (le 13/12).

La population de Lamballe s'élève à 5 048 habitants.

13 décembre — La Caisse d'Épargne devient autonome.

Un seul arbre de Noël pour tous les enfants « n'ayant pas fait leur communion solennelle » et les réfugiés jusqu'à 14 ans.

27 décembre — Égouts (suite), adjudication (canalisations, station d'épuration). P. Eveillard vote contre le projet que J. Gombault approuve à 100 %.

1942 — 25 mars — Égouts (suite). Un supplément de subvention a été demandé. Le branchement sera obligatoire pour tous les propriétaires — Nécessité d'acquérir un terrain pour la station d'épuration — Le Conseil Municipal demande une déclaration d'utilité publique.

22 mai — On envisage d'aménager un bassin de natation à la Ville Gaudu.

6 juin — Jean Gomet est nommé Garde-Champêtre.

Le **Comité local des Prisonniers de Guerre** comprend Mme Le Corre, présidente de la Croix-Rouge, Henri Avril, Président de l'Amicale des Anciens Combattants, le maire (président), etc...

4 septembre — Nouveau vœu pour l'annexion du Chalet et historique de l'affaire.

Aux bains-douches : 2,50 F la douche — 6 F le bain.

23 octobre — Terrain de sport : La Ville est officiellement propriétaire.

14 novembre — Projet de déviation de la Route Nationale 12 — Le Conseil Municipal est opposé à ce projet qui causerait un préjudice considérable à la ville de Lamballe (à caractère touristique et historique), centre commercial important. **Projet dangereux :** pentes rapides, 2 carrefours dangereux, etc... « On regrettera bien rapidement de l'avoir exécuté », etc...

Vœu que le collège aille de la 6^{ème} à la 1^{ère} incluse.

1943 — 16 février — Terrain de sports : Le Conseil Municipal demande l'expropriation (il y a difficulté avec un propriétaire).

30 mars — Annexion du Chalet : Un vote des habitants de Maroué laisse un doute sur sa sincérité.

5 juin — Bassin de la Ville Gaudu, location d'un terrain Avril. **Suppression des octrois** (remplacement par une taxe locale sur les ventes et prestations de service). Refusée par le Conseil Municipal.

24 juillet — Une amende a été infligée par les Allemands aux communes de l'Arrondissement de Saint-Brieuc pour acte de sabotage (400 000 F dont 14 134 F pour Lamballe).

14 décembre — Suppression de l'octroi — Lamballe a été la seule ville à l'avoir refusée. Le Conseil Municipal l'accepte à partir du 1^{er} janvier 1944.

1944 — 15 janvier Hommage à Henri Dano, décédé.

Le D^r Jean Coupu (Président du Comité d'entraide aux travailleurs lamballais en Allemagne) demande un geste du Conseil Municipal en faveur de Mathurin Méheut. Le Conseil décide d'acheter un de ses tableaux et de l'inviter à la pose à la mairie.

12 février — Sur proposition du maire au Préfet, Camille Legendre est nommé Conseiller municipal en remplacement d'H. Dano.

4 mars — Le Conseil Municipal décide de la construction de tranchées-abris sur la Place du Marché.

15 avril — Subvention de 100 F pour la Fête des Mères du 21 mai.

20 mai — Nouvelle approbation annuelle du Compte Administratif.

7 août — On retrouve, dans le registre des délibérations, le récit des **cérémonies de la Libération** que la Revue 1984 a donné dans les pages consacrées à « l'Histoire de Lamballe pendant l'occupation allemande » (témoignage du maire, Léon Pascal).

27 août — En séance extraordinaire, **installation du nouveau Conseil Municipal** (en vertu de l'ordonnance du 21 avril 1944).

La séance est ouverte à 10 h 30 sous la présidence de M. Henri Avril, Président du Comité départemental de la Libération, délégué par le Préfet, qui prononce une allocution et lit l'**arrêté préfectoral** qui fait suite

à la séance du 25 août 1944 du Comité départemental de la Libération qui a étudié la situation municipale de Lamballe.

1) Démission de M. de Cuverville Charles acceptée.

2) Maintien des Conseillers municipaux ci-après :

Pascal Léon
Gombault Jean
Gouret Eugène
Bourel Francisque
Josse Jean
Quessart Marie-Ange
Cœuret Charles
Boschat Louis
Éveillard Pierre
Douard Léopold
Hingant Louis
Le Gallais Albert
Tardivel Jean
Lauge Joseph
Rondin Joseph

3) Nomination des personnes suivantes :

Mme Veuve Bourgault
Billaud René
Le Bihan Yves
Pele Roger
Barbot Pierre

Léon Pascal, confirmé dans ses fonctions de maire, dit toute la satisfaction qu'il en ressent, salue la photographie du général de Gaulle qui domine la salle et dont le nom est acclamé avec enthousiasme par l'Assemblée. A la fin de la séance, le C.M. accompagné de toutes les sociétés, se rend au Monument aux Morts.

Ainsi se termine une longue période de la vie municipale de Lamballe qui prendra un nouveau départ avec les élections du 29 avril et du 13 mai 1945.

Jean Pascal